

**Société Générale SFH**  
Société Anonyme au capital de 375.000.000 euros  
Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX  
445 345 507 RCS NANTERRE

**RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SUR LES COMPTES SEMESTRIELS  
AU 30 JUIN 2012**

**I. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2012**

Au 30 juin 2012, le bilan présente un total de 22.079,8 millions d'euros. Pour rappel au 31 décembre 2011, le total bilan était de 21.061,9 millions d'euros. La variation s'explique principalement par la mise en place de prêts chirographaires octroyés par Société Générale SFH à SOCIETE GENERALE, pour un montant total de 1050 millions d'euros (550 millions d'euros en date du 5 janvier 2012, et 500 millions d'euros en date du 28 juin 2012).

Ces prêts ont été garantis par SOCIETE GENERALE via le nantissement de titres d'Etat en faveur de sa filiale Société Générale SFH comptabilisés au hors bilan.

En effet, à la suite des dégradations du groupe SOCIETE GENERALE, intervenues les 8 décembre 2011 et 23 juin 2012, le taux de sur-dimensionnement requis par l'agence de notation Moody's afin de conserver une notation AAA des Obligations de Financement de l'Habitat (OFH) a augmenté de 1% à 5% puis 7%. La mise en place de prêts octroyés par Société Générale SFH et garantis par un nantissement de titres de la part de SOCIETE GENERALE en faveur de sa filiale a permis le respect de ces ratios, les titres nantis étant pris en compte dans le calcul du sur-dimensionnement.

L'encours des OFH au 30 juin 2012 est de 20.579,1 millions d'euros dont 79,1 millions d'euros d'intérêts courus non échus. Au 30 juin 2011, l'encours d'OFH était de 20.607,7 millions d'euros dont 107,7 millions d'euros d'intérêts courus non échus.

Les fonds propres à fin juin 2012 s'élèvent à 400,6 millions d'euros

**Chiffres clés du bilan**

<b>En millions d'euros</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Total Actif	22.079,8	21.061,9
Dont Obligations et autres titres à revenu fixe	20.554,9	20.587,6
Dettes représentées par un titre	20.579,1	20.607,7
Total Fonds Propres	400,6	388,8

## A- Evolution des actifs au cours du premier semestre 2012

Au 30 juin 2012, les actifs éligibles au refinancement par l'émission d'OFH étaient constitués d'obligations prioritaires émises par le FCT Red&Black Guaranteed Home Loans (le *FCT*), pour un montant nominal total de 20.500 millions d'euros, se décomposant comme suit :

✓	Série 8: ISIN	FR0011037175	Maturité	26/04/2013	EUR	750 millions
✓	Série 9: ISIN	FR0011037183	Maturité	28/04/2014	EUR	2.000 millions
✓	Série 10: ISIN	FR0011037191	Maturité	27/04/2015	EUR	2.000 millions
✓	Série 11: ISIN	FR0011037209	Maturité	26/04/2017	EUR	2.000 millions
✓	Série 12: ISIN	FR0011037217	Maturité	26/04/2018	EUR	2.000 millions
✓	Série 13: ISIN	FR0011037225	Maturité	26/04/2019	EUR	500 millions
✓	Série 14: ISIN	FR0011037233	Maturité	27/04/2020	EUR	2.000 millions
✓	Série 15: ISIN	FR0011037241	Maturité	26/04/2021	EUR	2.000 millions
✓	Série 16: ISIN	FR0011037258	Maturité	26/04/2023	EUR	750 millions
✓	Série 17: ISIN	FR0011037266	Maturité	27/04/2026	EUR	1.000 millions
✓	Série 18: ISIN	FR0011056670	Maturité	06/06/2016	EUR	1.500 millions
✓	Série 19: ISIN	FR0011182328	Maturité	18/01/2022	EUR	1.250 millions
✓	Série 20: ISIN	FR0011216282	Maturité	14/03/2019	EUR	1.500 millions
✓	Série 21: ISIN	FR0011216274	Maturité	15/03/2027	EUR	1.250 millions

Au cours du premier semestre 2012, trois nouvelles séries ont été émises par le FCT et souscrites par Société Générale SFH, ces nouvelles émissions étant concomitantes au remboursement anticipé partiel de trois séries émises précédemment :

- le 18 janvier 2012, émission de la série 19 du FCT, pour un montant nominal total de 1.250 millions d'euros de maturité 18 janvier 2022, et remboursement partiel anticipé de la série 16 pour un montant équivalent,
- le 14 mars 2012, émission de la série 20 du FCT, pour un montant nominal total de 1.500 millions d'euros de maturité 14 mars 2019, et remboursement partiel anticipé de la série 13 pour un montant équivalent,
- le 14 mars 2012, émission de la série 21 du FCT, pour un montant nominal total de 1.250 millions d'euros de maturité 15 mars 2027, et remboursement partiel anticipé de la série 8 pour un montant équivalent.

Par transparence, les actifs remis en garantie par SOCIETE GENERALE et portés au hors-bilan du FCT, sont entièrement composés de prêts personnels immobiliers originés par les réseaux domestiques de SOCIETE GENERALE et garantis à 100% par le Crédit Logement.

Au cours du premier semestre 2012, l'encours des actifs remis en pleine propriété à titre de garantie permettant de respecter le ratio de sur-dimensionnement a évolué comme suit :

- 24.475,5 millions d'euros au 30 juin 2012,
- 24.172,4 millions d'euros au 31 mai 2012,
- 24.512,8 millions d'euros au 30 avril 2012,
- 24.234,1 millions d'euros au 30 mars 2012,
- 24.379,3 millions d'euros au 29 février 2012,
- 24.249,5 millions d'euros au 31 janvier 2012.

A fin juin 2012, les valeurs de remplacement représentent un total de 1.466,8 millions d'euros, essentiellement composées de dépôts à vue ou à terme intra-groupe SOCIETE GENERALE. Ces valeurs de remplacement représentent 7.16 % de l'encours d'OFH (le maximum légal étant fixé à 15%).

#### B- Evolution des dettes bénéficiant du privilège au premier semestre 2012

Au cours du premier semestre 2012, Société Générale SFH a réalisé les émissions suivantes :

- le 18 janvier 2012, émission publique de la série 12 d'OFH pour un montant nominal total de 1.250 millions d'euros de maturité 18 janvier 2022 à taux fixe 4%, et remboursement partiel anticipé de la série 10 pour un montant équivalent,
- le 14 mars 2012, émission publique de la série 13 d'OFH pour un montant nominal total de 1.500 millions d'euros de maturité 14 mars 2019 à taux fixe 2.875%, et remboursement partiel anticipé de la série 7 pour un montant équivalent,
- le 14 mars 2012, émission privée de la série 14 d'OFH pour un montant nominal total de 1.250 millions d'euros de maturité 15 mars 2027 à taux variable EIB3M + 240 bp, et remboursement partiel anticipé de la série 3 pour un montant équivalent.

Les dettes bénéficiant du privilège sont les OFH émises par la Société qui se décomposent comme suit au 30 juin 2012 :

✓	Série 1: ISIN	FR0011056126	Maturité	06/06/2016	EUR	1 500 millions
✓	Série 2: ISIN	FR0011057355	Maturité	26/04/2018	EUR	2 000 millions
✓	Série 3: ISIN	FR0011063684	Maturité	26/04/2013	EUR	750 millions
✓	Série 4: ISIN	FR0011063692	Maturité	28/04/2014	EUR	2 000 millions
✓	Série 5: ISIN	FR0011063700	Maturité	27/04/2015	EUR	2 000 millions
✓	Série 6: ISIN	FR0011063718	Maturité	26/04/2017	EUR	2 000 millions
✓	Série 7: ISIN	FR0011063726	Maturité	26/04/2019	EUR	500 millions
✓	Série 8: ISIN	FR0011063742	Maturité	27/04/2020	EUR	2 000 millions
✓	Série 9: ISIN	FR0011063759	Maturité	26/04/2021	EUR	2 000 millions
✓	Série 10: ISIN	FR0011063767	Maturité	26/04/2023	EUR	750 millions
✓	Série 11: ISIN	FR0011063775	Maturité	27/04/2026	EUR	1 000 millions
✓	Série 12: ISIN	FR0011180017	Maturité	18/01/2022	EUR	1 250 millions
✓	Série 13: ISIN	FR0011215516	Maturité	14/03/2019	EUR	1 500 millions
✓	Série 14: ISIN	FR0011216035	Maturité	15/03/2027	EUR	1 250 millions

L'encours d'OFH au 30 juin 2012 est de 20.579,1 millions d'euros (comprenant 79,1 millions d'euros d'intérêts courus non échus).

Le programme EMTN a fait l'objet d'une mise à jour annuelle visée par l'AMF en date du 27 avril 2012. A cette occasion, ont été pris en compte les réglementations FATCA et Bâle III.

### C- Evolution du ratio de couverture

Le ratio de couverture que Société Générale SFH est tenue de respecter au regard des dispositions de l'article R 515-7-2 du Code monétaire et financier se définit comme le rapport des actifs, y compris les valeurs de remplacement, sur les dettes bénéficiant du privilège de la loi.

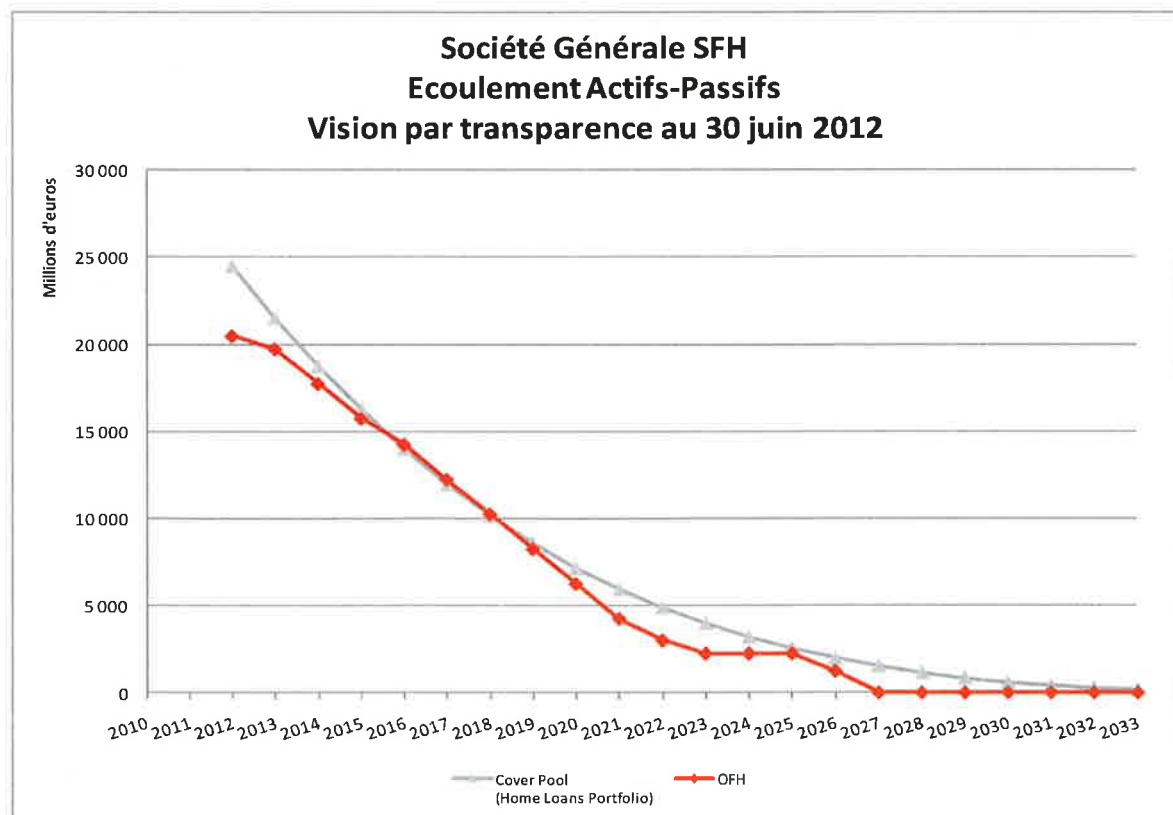
Au 30 juin 2012, le ratio de couverture s'établissait à 107,13%, en cohérence avec l'article R515-7-2 du Code monétaire et financier qui définit le seuil de ce ratio réglementaire à 102%.

Par transparence, en se basant sur le portefeuille de prêts personnels immobiliers cédés en pleine propriété à titre de garantie au FCT, ce ratio de couverture se serait établi à la même date à 122,80%.

Conformément à la recommandation du Contrôleur Spécifique, un contrôle semestriel de couverture prévisionnelle a été mis en œuvre. Ce contrôle vise à mesurer les impasses de liquidité sur un horizon de 12-24 mois entre les actifs éligibles et les OFH émises.

En base sociale, les titres du FCT détenus à l'actif de Société Générale SFH étant de même maturité que les OFH émises, le taux de couverture ressort à 100%.

Par transparence, en se basant sur le portefeuille de prêts personnels immobiliers cédés en pleine propriété à titre de garantie au FCT, le taux de surdimensionnement prévisionnel calculé au 30 juin 2012 ressortait à 108,78 % à 12 mois et à 105,49 % à 24 mois, ne faisant ressortir aucune impasse de liquidité dans les deux années à venir.



#### D- La gestion des risques de bilan

En matière de risque de taux, Société Générale SFH se conforme à une politique stricte d'immunisation. A l'occasion des émissions publiques d'OFH réalisées à taux fixe, la conclusion de contrats de swaps de couverture ad hoc permet en effet de cristalliser, dès l'émission, une marge fixe, toute variation des taux d'intérêts ayant des effets parallèles à l'actif et au passif de Société Générale SFH par la suite.

Société Générale SFH ne réalisant que des émissions en euros n'est pas exposée au risque de change sur ses émissions.

En matière de risque de transformation, par nature, Société Générale SFH n'est pas exposée, les titres à l'actif répliquant pour ce qui concerne la maturité, les caractéristiques des OFH émises.

En matière de risque de liquidité, Société Générale SFH a ouvert auprès de la Banque de France un compte permettant un accès sur une base autonome aux opérations de refinancement de la BCE, dont les conditions opérationnelles d'accès sont testées trimestriellement. Au 30 juin 2012, l'encours de titres éligibles au refinancement par la BCE s'élevait à 20.500 millions d'euros de nominal. Le dernier test d'accès opérationnel à la BCE effectué au cours du deuxième trimestre 2012 a porté sur un nominal de 140 millions d'euros de titres, octroyant à Société Générale SFH une ligne de crédit après prise en compte des différents haircuts de 95,4 millions d'euros.

S'agissant de la surveillance de la liquidité à court terme, le coefficient réglementaire de liquidité au 30 juin 2012 représentait un excédent de liquidité de 18 475 millions d'euros.

## E- Le compte de résultat

COMPTÉ DE RESULTAT 1	30-juin-12	31-déc.-11	30-juin-11
<b>+ Intérêts et produits assimilés</b>	<b>298 426 659</b>	<b>309 943 487</b>	<b>12 986 468</b>
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étés de crédit	86 551 510	44 755 546	12 986 468
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle			
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe (1)	211 875 150	265 187 940	
+ Autres intérêts et produits assimilés			
<b>- Intérêts et charges assimilés</b>	<b>-267 819 713</b>	<b>-279 841 008</b>	<b>-17 963 153</b>
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les étés de crédit	-267 819 713	-279 841 008	-17 963 153
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle			
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe			
- Autres intérêts et charges assimilées			
<b>Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés</b>			
<b>Charges sur opérations de crédit-bail et assimilés</b>			
<b>+ Produits sur opérations de location simple</b>			
<b>- Charges sur opérations de location simple</b>			
<b>+ Revenus des titres à revenu variable (1)</b>			<b>15 653 958</b>
<b>+ Commissions (produits)</b>			
<b>- Commissions (charges)</b>	<b>-8 370 500</b>	<b>-3 558 000</b>	<b>-3 375 000</b>
<b>+ Gains/pertes s/opérations des portefeuilles de négociation</b>			
- Opération sur titres de transaction			
- Opération de change			
- Opération sur instruments financiers			
<b>+ Gains/pertes s/opérations des portefeuilles de placements &amp; assim.</b>			
- plus ou moins value			
- Dotations aux provisions et reprises			
<b>+ Autres produits d'exploitation bancaires</b>			
- Opération faite en commun			
- Autres produits d'exploitation bancaires			
- Autres produits non bancaires			
<b>- Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>-12 617</b>	<b>-1 970</b>	<b>-194</b>
- Opération faite en commun			
- Autres charges d'exploitation bancaires	-12 617	-1 970	-194
<b>+/- Produit Net Bancaire</b>	<b>22 223 830</b>	<b>26 542 509</b>	<b>7 302 079</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT</b> (en milliers d'euros)	<b>30-juin-12</b>	<b>31-déc.-11</b>	<b>30-juin-11</b>
<b>+/- Produit net bancaire</b>	<b>22 223 830</b>	<b>26 542 509</b>	<b>7 302 079</b>
<b>- Charges générales d'exploitation</b>	<b>-3 738 319</b>	<b>-5 428 050</b>	<b>-2 017 531</b>
- Frais de personnel			
- Autres frais administratifs	-3 738 319	-5 428 050	-2 017 531
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des Immo incorporelles et corporelles			
<b>+/- Résultat brut d'exploitation</b>	<b>18 485 511</b>	<b>21 114 458</b>	<b>5 284 547</b>
<b>- Coût du risque</b>			
- Coût du risque sur établissement de crédit			
- Coût du risque sur la clientèle			
- Coût du risque sur portefeuilles titres			
- Autres opérations			
<b>+/- Résultat d'exploitation</b>	<b>18 485 511</b>	<b>21 114 458</b>	<b>5 284 547</b>
<b>+ Gains ou pertes sur actfs immobilisés</b>			
- Immobilisations financières			
- Immobilisations incorporelles			
- Immobilisations corporelles			
<b>+/- Résultat courant avant impôt</b>	<b>18 485 511</b>	<b>21 114 458</b>	<b>5 284 547</b>
<b>+ Résultat exceptionnel</b>		61	
<b>+ Impôt sur les bénéfices</b>	<b>-6 645 747</b>	<b>-7 604 363</b>	<b>-1 793 759</b>
<b>+ Dotations / reprises de FRBG et provisions réglementées</b>			
<b>+/- Résultat net de l'exercice</b>	<b>11 839 764</b>	<b>13 510 156</b>	<b>3 490 788</b>

## II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS L'ARRETE AU 30 JUIN 2012

Le 26 juillet 2012, Société Générale SFH a procédé à une restructuration dont l'objectif était de simplifier son mode de chargement en substituant les titres émis par le FCT et détenus à l'actif de la société, par des tirages de prêt collatéralisé accordés par Société Générale SFH à SOCIETE GENERALE.

Cette opération, purement interne et technique, a consisté à procéder de manière parallèle :

- au remboursement par anticipation des séries « privées » souscrites par SOCIETE GENERALE pour un montant nominal total de 16.250 millions d'euros,
- à l'émission de nouvelles séries d'un montant équivalent également souscrites par SOCIETE GENERALE.

L'opération de remboursement anticipé des OFH a donné lieu aussi, le même jour, au remboursement anticipé des séries émises par le FCT pour un montant nominal total de 16.250 millions d'euros, et détenues à l'actif de Société Générale SFH. Parallèlement, des tirages de prêt collatéralisé accordés par Société Générale SFH à SOCIETE GENERALE ont été mis en place pour des montants équivalents aux séries d'OFH nouvellement émises.

Ainsi, le 26 juillet 2012, les principaux éléments d'actif et de passif de Société Générale SFH se décomposent comme suit :

- Actif :
  - ✓ Tirage n°1 de prêt collatéralisé Maturité 15/04/2013 EUR 1.500 millions
  - ✓ Tirage n°2 de prêt collatéralisé Maturité 28/04/2014 EUR 1.500 millions
  - ✓ Tirage n°3 de prêt collatéralisé Maturité 27/05/2015 EUR 1.500 millions
  - ✓ Tirage n°4 de prêt collatéralisé Maturité 24/10/2017 EUR 1.500 millions
  - ✓ Tirage n°5 de prêt collatéralisé Maturité 10/08/2020 EUR 1.500 millions
  - ✓ Tirage n°6 de prêt collatéralisé Maturité 26/04/2023 EUR 1.500 millions
  - ✓ Tirage n°7 de prêt collatéralisé Maturité 27/05/2024 EUR 1.500 millions
  - ✓ Tirage n°8 de prêt collatéralisé Maturité 28/07/2025 EUR 1.500 millions
  - ✓ Tirage n°9 de prêt collatéralisé Maturité 26/08/2026 EUR 1.500 millions
  - ✓ Tirage n°10 de prêt collatéralisé Maturité 27/09/2027 EUR 1.250 millions
  - ✓ Tirage n°11 de prêt collatéralisé Maturité 26/10/2028 EUR 1.500 millions
  
- Passif :
  - ✓ Série 15: ISIN FR0011291277 Maturité 15/04/2013 EUR 1.500 millions
  - ✓ Série 16: ISIN FR0011291285 Maturité 28/04/2014 EUR 1.500 millions
  - ✓ Série 17: ISIN FR0011291293 Maturité 27/05/2015 EUR 1.500 millions
  - ✓ Série 18: ISIN FR0011291319 Maturité 24/10/2017 EUR 1.500 millions
  - ✓ Série 19: ISIN FR0011291327 Maturité 10/08/2020 EUR 1.500 millions
  - ✓ Série 20: ISIN FR0011291335 Maturité 26/04/2023 EUR 1.500 millions
  - ✓ Série 21: ISIN FR0011291343 Maturité 27/05/2024 EUR 1.500 millions
  - ✓ Série 22: ISIN FR0011291350 Maturité 28/07/2025 EUR 1.500 millions
  - ✓ Série 23: ISIN FR0011291368 Maturité 26/08/2026 EUR 1.500 millions
  - ✓ Série 24: ISIN FR0011291376 Maturité 27/09/2027 EUR 1.250 millions
  - ✓ Série 25: ISIN FR0011291384 Maturité 26/10/2028 EUR 1.500 millions



Enfin, le 26 juillet, de deux contrats de couverture de taux d'intérêt (l'asset swap) ont été signés, en cohérence avec les dernières méthodologies des agences de notation, entre SOCIETE GENERALE et Société Générale SFH. Cette opération permet, en cas de défaut de SOCIETE GENERALE et donc de réalisation de la garantie financière de (i) variabiliser le portefeuille de prêts personnels immobiliers apporté en garantie du prêt accordé à SOCIETE GENERALE par Société Générale SFH, et (ii) ainsi couvrir l'éventuel risque de taux d'intérêt résultant du mismatch entre les intérêts dus au titres des OFH et ceux reçus au titre du portefeuille de prêts personnels immobiliers en pareille situation.

A la suite de ces opérations, il est à noter que la nature des créances apportées en pleine propriété à titre de garantie en couverture des tirages de prêt collatéralisé n'a pas été modifiée, le portefeuille étant comme précédemment entièrement constitué de prêts personnels immobiliers cautionnés par Crédit Logement et venant financer un bien immobilier situé en France.

### **III. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Au cours du deuxième semestre de l'exercice 2012, Société Générale SFH envisage de poursuivre ses travaux de simplification du mode de chargement de la structure en substituant les derniers titres détenus à l'actif de la société venant refinancer les émissions publiques d'OFH, par des prêts collatéralisés de même montant et même maturité.

### **IV. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**

Au 30 juin 2012 Société Générale SFH était détenue à 99.99% par SOCIETE GENERALE, le solde étant détenu par six sociétés filiales du groupe SOCIETE GENERALE à raison d'une action par société.

### **V. PRESENTATION DES COMPTES SEMESTRIELS**

Les comptes semestriels ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Les comptes semestriels de l'exercice au 30 juin 2012 font apparaître un bénéfice de 11.839,8 millions d'euros.

### **VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Conformément à ses statuts et au Code Monétaire et Financier, Société Générale SFH ne dispose d'aucune filiale ni aucune participation.

## VII. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a eu aucune activité en matière de recherche et développement.

## VIII. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Au cours du premier semestre 2012, Société Générale SFH a conclu une nouvelle convention donnant lieu à application de l'article L 225-38 du Code de commerce. Le Conseil d'Administration a approuvé, lors de sa séance du 26 juin 2012, la conclusion d'une convention sur l'organisation du contrôle périodique qui aura pour objet, en complément de la convention d'externalisation existante, déléguant à SOCIETE GENERALE les activités de Contrôle Permanent, Contrôle Périodique et Contrôle de Conformité, de définir les conditions d'exercice du Contrôle Périodique par SOCIETE GENERALE.

Les conventions réglementées suivantes signées en date du 29 avril 2011 ont poursuivi leurs effets au cours du premier semestre 2012 :

- convention-cadre de gestion et de recouvrement conclue entre la Société et SOCIETE GENERALE, conformément à l'article L 515-22 du Code monétaire et financier, au titre de laquelle la Société, en qualité d'émetteur du Programme, confie à SOCIETE GENERALE, en qualité de gestionnaire, selon certaines modalités, la gestion et, le cas échéant, le recouvrement de ses actifs et de ses ressources, l'ouverture de ses comptes, la gestion des flux et de la trésorerie résultant de ses activités, ainsi que la réalisation de certains calculs relatifs, notamment, au Programme ;
- avenant à la convention d'externalisation en date du 16 décembre 2010 conclu entre la Société et SOCIETE GENERALE, qui adapte les tâches et prestations de services relatives à la gestion courante et aux fonctions supports des activités que la Société a confiées à SOCIETE GENERALE, en qualité de prestataire, au nouveau statut de société de financement de l'habitat de la Société ;
- une lettre conclue entre la Société et SOCIETE GENERALE concernant les conditions et les modalités de substitution de la banque teneuse de comptes de la Société.

Les Commissaires aux Comptes émettent un rapport sur les comptes semestriels au 30 juin 2012 sur la base d'une revue limitée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

